

États-Unis qui autrefois se suffisaient en pétrole importent environ 16 milliards de barils par jour et le Canada qui exportait il y a dix ans 60 p. 100 de son pétrole et 65 p. 100 de son gaz naturel est aujourd'hui un importateur net de pétrole. L'Angleterre, où le gouvernement travailliste a commencé par acheter 40 p. 100 des actions de la British Petroleum et qui a porté la participation du gouvernement à 60 p. 100, ce qui lui permet de contrôler l'industrie pétrolière tout en lui permettant de bénéficier des services des experts de la société, de sa technologie, du talent de ses administrateurs et de ses débouchés commerciaux, est devenue pour la première fois de son histoire un exportateur net de pétrole.

**M. Andre:** Et c'est une société pétrolière canadienne qui a trouvé du pétrole pour la première fois dans la Mer du Nord.

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Nous devons donc prendre nos précautions avant d'entamer des discussions idéologiques de ce genre. Comme nous sommes à la veille des élections, le parti conservateur devient psychopathe quand il est question de Petro-Canada. Les conservateurs font une psychose quand il est question de propriété publique. Ces derniers jours ils ont passé le plus clair de leur temps à faire les maquereaux pour le compte des sociétés pétrolières.

**Des voix:** Règlement!

**M. Andre:** Imaginez-vous un ministre dire de pareilles choses. Vous devriez avoir honte!

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** J'aurais honte si c'était moi qui faisais le maquereau.

Mises à part quelques petites modifications, ce bill est presque identique à la loi qui a reçu la sanction royale au Parlement le 14 janvier 1974 et qui a pris fin le 30 juin 1976. Ce qui est regrettable, c'est qu'on a laissé expirer cette loi. L'autre jour, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) a reproché au parti conservateur d'avoir insisté pour qu'une clause d'abrogation soit incluse dans cette loi. J'estime que les conservateurs peuvent faire suffisamment d'erreurs de leur propre chef sans que les libéraux aient besoin de leur attribuer les leurs. Le gouvernement libéral se retrouve maintenant dans une situation telle que lorsque quelque chose va mal, c'est soit René Lévesque soit le parti conservateur à qui il le reproche.

Il n'était pas nécessaire de faire expirer cette loi le 30 juin 1976. A cette époque, le gouvernement disposait d'une nette majorité et aurait pu présenter un amendement éliminant la clause d'abrogation ou il aurait pu à tout moment entre le 30 juin 1976 et maintenant présenter une loi d'urgence sur les approvisionnements énergétiques. C'est ce qu'il aurait dû faire en premier lieu puisque la question du Moyen-Orient n'est toujours pas réglée et deuxièmement parce que nous sommes cosignataires d'un traité au titre de l'Agence internationale de l'énergie.

J'ai été le seul membre du comité permanent des ressources nationales et des travaux publics qui se soit opposé à ce que le Canada signe ce traité et je m'y oppose encore car j'estime que les conditions de ce traité étaient particulièrement défavorables au Canada. Je suis d'accord avec son principe mais il est certain que les pays consommateurs peuvent abuser des pays producteurs, dont le Canada qui a signé le traité. Néanmoins, l'ayant signé nous avons par là même contracté une obligation. Une baisse de la production mondiale de 7 p. 100 ou plus déclenche un mécanisme qui nous place dans l'obligation de

### *Approvisionnements d'énergie*

nous préparer à nous plier à un système de répartition dans un délai de 60 jours. Comment peut-on instaurer un système de répartition en l'absence de législation dans ce domaine?

L'autre jour, le ministre a déclaré qu'il s'agissait là d'une législation importante et je suis d'accord là-dessus. Il n'empêche que si elle est importante elle aurait dû être présentée voici bien longtemps et non pas au moment où nous retrouvons confrontés à une crise.

**Une voix:** Une fausse crise.

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Permettez-moi de dire quelques mots au sujet de la situation actuelle. Il est facile de se lancer dans la théorie de part et d'autre. On pourrait parler de crise profonde et de conséquences désastreuses, ou prendre un ton rassurant pour dire que tout va bien. En réalité, la situation créée par les bouleversements d'Iran est sérieuse, puisque ce pays fournit au monde six millions de barils de pétrole par jour environ, et au Canada de 100 à 125 mille barils par jour. C'est une affaire sérieuse mais non catastrophique, et nous pouvons y faire face avec le mécanisme voulu. Il faut voir les choses dans leur ensemble.

● (2120)

On pourrait même dire que, d'un certain côté, les événements d'Iran et le déroutement de pétrole vénézuélien opéré par Exxon auront eu deux avantages. Ils ont tout d'abord démontré aux Canadiens la vulnérabilité de nos approvisionnements pétroliers. Nous avons eu une crise en 1973 et 1974, et tous ceux qui étaient à la Chambre à cette époque se souviennent du sentiment de panique qui s'est emparé de nous devant la situation du Moyen-Orient et le boycott que menaçaient les pays de l'OPEP. Toutes sortes de solutions ont été présentées, et le gouvernement a alors pris certaines mesures.

Le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent), chef de mon parti, a souligné hier soir que le NPD avait joué un rôle actif en prônant certaines mesures qui ont été adoptées. Le président du Conseil privé (M. MacEachen) a prétendu que la version du député d'Oshawa-Whitby était inexacte. Mon chef a dit que l'histoire lui donnerait raison. Je m'en remettrai donc aux historiens, parce que tous ceux qui se donneront la peine de lire le compte rendu des débats de 1973 et de 1974 verront que j'ai moi-même, en ma qualité de critique des questions énergétiques au Nouveau parti démocratique, exposé à la Chambre les mesures que nous réclamions. Nous demandions l'élimination progressive des exportations vers les États-Unis, un système de prix parallèles, la création d'une société nationale des pétroles et la construction du pipe-line Sarnia-Montréal.

Les députés qui prendront la peine de vérifier le compte rendu constateront que ce jour-là, avant un vote sur une motion de confiance, le premier ministre (M. Trudeau) a pris la parole à la Chambre, et non le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de l'époque, et il a accepté tous ces points, y compris de faire construire un pipe-line entre Sarnia et Montréal. Que les députés se gardent bien de croire les ministres s'ils affirment que telle était bien leur intention de toute façon, car à peine quelques semaines avant cette date, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de l'époque, M. Donald Macdonald, avait prononcé un discours dans lequel il démontrait qu'il faudrait être mal avisé et bien imprévoyant pour faire construire un pipe-line entre Sarnia et Montréal. Quand j'ai soutenu que le pipe-line devrait pouvoir être utilisé